



L'ESSENTIEL | 2019

LE MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE



Docteur Pierre-Yves Thiébault
Président du Conseil de Surveillance

Chers amis,

L'année 2019 a vu d'importantes et nécessaires évolutions de la Fondation allant toujours dans un sens d'amélioration continue.

Nous avons vécu des rencontres comme le Congrès international de léprologie à Manille en septembre qui nous a confirmé que la lèpre reste un fléau mondial touchant les plus pauvres et les plus exclus. Le point d'orgue de l'année aura été la Foll'Journée organisée le 16 novembre à l'Ecole Militaire à Paris avec la participation de nombreux bénévoles et amis de la fondation.

Devant la diminution de nos ressources, le directoire a établi un plan budgétaire pluri annuel qui nous permet une plus grande souplesse dans nos engagements vis-à-vis de nos partenaires. « Le trésor que je vous laisse c'est le bien que je n'ai pas fait, que j'aurais voulu faire, et que vous ferez après moi. » Cette recommandation inscrite dans le testament de Raoul Follereau demeure notre ligne de conduite en ces temps difficiles : il nous faut continuer à aimer et à agir !

Merci du fond du cœur à chacun des donateurs qui, par leur soutien, permettent de continuer la formidable aventure initiée par Raoul Follereau.

PRÉSENTATION DE LA FONDATION

● Le projet de la Fondation

Organisme privé, reconnue d'utilité publique, la Fondation Raoul Follereau poursuit le combat de son fondateur : « bâtir un monde sans lèpres », en mettant en œuvre son message de charité qui témoigne d'un sens profond de la dignité de la personne humaine et d'un attachement particulier à toutes ses dimensions (physique, sociale et culturelle). En plaçant l'homme, sans distinction d'origine ou de religion, au cœur de ses projets et en privilégiant les actions en profondeur visant à soigner, éduquer et réinsérer, la Fondation lutte contre toute forme d'exclusion causée par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elle œuvre à la mobilisation d'une véritable communauté de générosité qui associe donateurs, partenaires et bénévoles pour un monde plus juste et plus humain.

● La gouvernance

La Fondation est administrée par un directoire placé sous le contrôle d'un conseil de surveillance. Ce dernier est composé de 9 membres bénévoles et un commissaire du Gouvernement. Il est assisté de deux commissions consultatives : la commission d'audit et la commission financière. Le directoire est composé de trois membres qui administrent la fondation de façon collégiale et solidaire. Il est assisté de deux commissions consultatives : la commission scientifique et médicale et la commission d'orientation. Les membres des commissions consultatives sont nommés par le conseil de surveillance pour leur expertise qu'ils mettent bénévolement au service de la Fondation.

● Principes d'action

Plaçant le respect de tout homme au cœur de ses projets, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur trois principes d'action, fondés sur la devise « Aimer, agir ! » : aimer tout homme exclu à cause de sa maladie, de son ignorance ou de sa pauvreté ; agir pour l'aider à se mettre debout et à vivre dans des conditions dignes. A ce titre, la Fondation apporte une attention particulière à :

1- Privilégier les actions en profondeur qui assurent des effets curatifs et durables, en s'attaquant aux causes des maux, en acceptant de s'engager dans la durée, en apportant des réponses pérennes, adaptées aux besoins et aux réalités du terrain et conformes à l'enseignement social de l'Église.

2 - « Aider à faire » : appuyer et développer les compétences et les structures locales, si besoin, les susciter sans se substituer à elles :

- Programmes nationaux, en collaboration avec les gouvernements des pays concernés.
- Partenaires privés choisis pour leur intégrité, leur compétence et leur engagement à long terme.

3 - Rechercher l'efficacité :

- En coordonnant ses actions contre la lèpre avec les deux organisations internationales dont la Fondation est membre fondateur : l'ILEP (fédération internationale rassemblant les associations qui luttent contre la lèpre dans le monde) et l'UIARF (Union Internationale des Associations Raoul Follereau).
- En inscrivant toutes ses actions dans une démarche de qualité et un processus d'amélioration continue, selon l'exigence prônée par Raoul Follereau.

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ACTIVITÉ 2019

● Une exigence de transparence et de contrôle

La surveillance et les contrôles de la Fondation Raoul Follereau sont exercés par plusieurs instances internes et externes :

- **Le conseil de surveillance** qui exerce un contrôle permanent de la gestion de la Fondation ;
- **Une commission financière**, qui donne un avis sur les comptes, le budget et la politique de placements financiers ;
- **Une commission d'audit**, qui a pour mission de vérifier la bonne affectation et l'utilisation des ressources collectées auprès des donateurs ;
- **Un dispositif de contrôle interne**, qui concourt à la maîtrise du fonctionnement de l'ensemble des activités ;
- **Un commissaire aux comptes** dont la mission légale est de contrôler et de certifier la sincérité, la régularité des comptes et de s'assurer de leur conformité à la réglementation comptable imposée aux organismes faisant appel à la générosité du public ;
- **Le Bureau Veritas Certification France**, qui chaque année effectue un audit pour attester de la conformité des procédures et pratiques de la Fondation selon un référentiel spécifique aux organismes faisant appel à la générosité du public ;
- **La Cour des comptes et l'IGAS** qui peuvent être amenés à contrôler les organismes faisant appel à la générosité du public.



● Des personnes engagées dans l'action

La Fondation vit grâce à l'engagement d'hommes et de femmes, convaincus par le message de Charité sans frontières que son fondateur Raoul Follereau a transmis. Ce sont des salariés dont l'effectif moyen en équivalent temps plein a été de 39 en 2019. Ce sont également des bénévoles réguliers impliqués dans les instances de la Fondation ou organisés en délégations départementales pour assurer la diffusion du message de Raoul Follereau. Ils étaient environ 1 000 en 2019. Ce sont aussi entre 5 000 et 10 000 quêteurs qui se sont mobilisés lors des Journées Mondiales des malades de la Lèpre. Ce sont aussi et surtout les donateurs, qui par leur générosité donnent à la Fondation les moyens concrets de ses actions.

● Des comptes combinés

Pour réaliser son action caritative, la Fondation Raoul Follereau s'appuie sur des structures qui contribuent à la réalisation des projets et programmes ou à ses ressources. **L'AFRF**, Association des Amis de la Fondation Raoul Follereau permet la concertation et la représentation des bénévoles, sympathisants et amis se dévouant à son œuvre. **Follereau Logistique** est une centrale d'achats de médicaments, produits et matériels, destinés aux partenaires mais ouverte à des clients extérieurs. **Le GIE Dantzig**, groupement d'intérêt économique, permet de mettre en commun ses moyens avec d'autres adhérents et donc de réduire les coûts de fonctionnement. **La SCI Dantzig Immo** est destinée à gérer les immeubles de rapport.

Cette réalité se traduit par l'établissement de comptes, dits combinés, incluant les comptes de ces structures avec ceux de la Fondation, comme si elles ne formaient qu'une seule entité. Cette présentation permet ainsi une vision économique et financière plus complète.

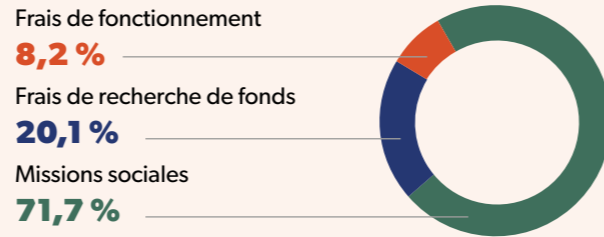
● Fondations abritées

La Fondation agit soit directement, soit par l'intermédiaire de fondations abritées. En effet, les statuts de la Fondation Raoul Follereau lui confèrent la capacité d'abriter des fondations, dont l'objet est conforme au sien. Elle leur offre ainsi le cadre juridique ainsi que les services pour la gestion de leurs projets. En 2019, cinq fondations sont sous l'égide de la Fondation Raoul Follereau :

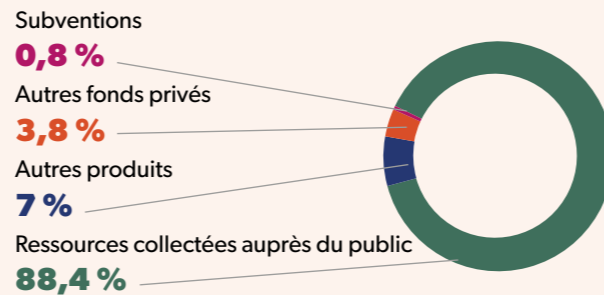
- la Fondation Séverine Degrand ;
- la Fondation Guilde Européenne du Raid ;
- la Fondation Insertion Emploi Occitanie ;
- la Fondation Louis-Paul Aujoulat ;
- la Fondation A2ES.

Les comptes de ces fondations abritées font partie intégrante de ceux de la Fondation Raoul Follereau.

Total des emplois 2019 : 11 265 k€

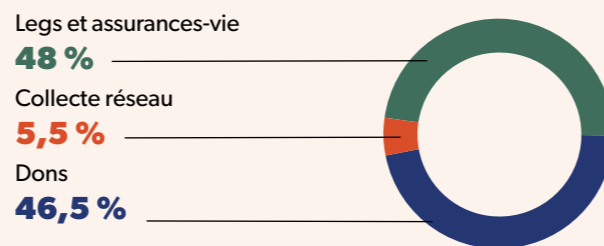


Total des ressources 2019 :



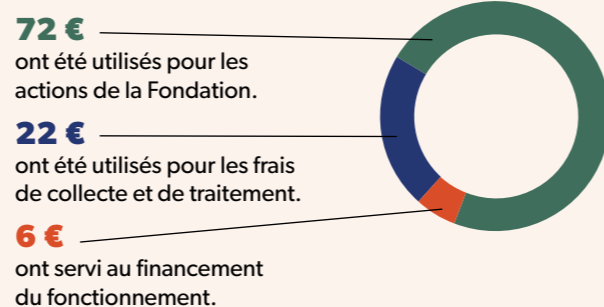
Ressources de la générosité

Les ressources collectées auprès du public comprennent les dons, les legs, les donations et les assurances-vie. En 2019, elles ont représenté 10,2 M€.



Utilisation des ressources de la générosité (dons et legs)

En 2019, sur un don de 100 € :



Missions sociales 2019

Elles représentent 8 082 k€ soit 71,7% des emplois et se répartissent de la façon suivante :

	France	Etranger	Total
Soigner	196 643 €	3 990 774 €	4 187 417 €
Éduquer	351 781 €	1 359 179 €	1 710 960 €
Réinsérer	621 447 €	305 034 €	926 481 €
Informier	1 256 706 €		1 256 706 €
TOTAL	2 426 576 €	5 654 988 €	8 081 564 €

Les missions sociales représentent l'action de la Fondation Raoul Follereau contre les exclusions causées par la maladie, l'ignorance ou la pauvreté. Elles intègrent également la mission d'information et de diffusion du message de Raoul Follereau. Les coûts sont constitués des aides directement versées, des dépenses liées au Centre Raoul et Madeleine Follereau, Centre de traitement de l'ulcère de Buruli à Pobè au Bénin, ainsi que les coûts des services chargés de l'attribution et du suivi de ces aides.

Compte d'emploi des ressources simplifié

EMPLOIS	2019	2018	RESSOURCES	2019	2018
Missions sociales	8 081 564 €	7 235 510 €	Ressources collectées auprès du public	10 187 038 €	8 855 624 €
Frais de recherche de fonds	2 261 885 €	2 148 113 €	Autres fonds privés	438 260 €	158 203 €
Frais de fonctionnement	921 865 €	937 956 €	Subventions et autres concours publics	100 000 €	147 553 €
			Autres produits	801 576 €	355 559 €
Total des emplois de l'exercice	11 265 313 €	10 321 579 €	Total des ressources de l'exercice	11 526 874 €	9 516 939 €
Dotations aux provisions	2 886 €	36 106 €	Reprises des provisions	36 619 €	32 372 €
Dotations aux fonds dédiés	116 662 €	148 796 €	Reprises de fonds dédiés	326 825 €	455 246 €
Excédent de l'exercice	505 457 €	0 €	Insuffisance de l'exercice	0 €	501 924 €
TOTAL GENERAL	11 890 318 €	10 506 482 €	TOTAL GENERAL	11 890 318 €	10 506 482 €

Bilan simplifié

ACTIF NET	2019	2018
Actif immobilisé	3 440 578 €	3 787 501 €
Actif circulant	14 486 580 €	13 468 864 €
Comptes de régularisation	141 817 €	195 764 €
TOTAL ACTIF	18 068 975 €	17 452 130 €

Actif immobilisé. L'actif immobilisé comprend le patrimoine immobilier de la Fondation et des entités combinées : siège social, centre de traitement de Pobè au Bénin et immeubles de rapport. Il comprend également des participations financières et des créances qui leur sont rattachées ainsi que des prêts. En effet, la Fondation agit en faveur de la réinsertion par l'emploi, soit par l'octroi de subventions, soit par des prêts.

Actif circulant. Les actifs circulants correspondent majoritairement aux placements financiers et à la trésorerie de la Fondation qui trouvent leur contrepartie dans les réserves et les fonds dédiés. Ils comprennent également les créances et comptes apparentés.

Fonds dédiés. Les fonds dédiés sont des ressources que le donateur ou légataire a souhaité affecter à un projet ou une action et qui n'ont pas pu être utilisées au cours de l'exercice. En 2019, ces fonds dédiés représentent 2 523 k€ et sont principalement destinés à la lutte contre la lèpre.

PASSIF	2019	2018
Dotations et apports	6 296 023 €	6 267 023 €
Réserves	7 326 727 €	7 824 716 €
Résultat de l'exercice	505 457 €	-501 924 €
Provisions pour risques	0 €	0 €
Fonds dédiés	2 523 429 €	2 733 591 €
Dettes	1 417 340 €	1 103 807 €
Produits constatés d'avance	0 €	24 917 €
TOTAL PASSIF	18 068 975 €	17 452 130 €

Dotations et réserves. La dotation de la Fondation et celles de ses fondations abritées représentent 6 296 K€.

Les réserves sont constituées des résultats excédentaires et correspondent aux ressources de la générosité collectées et non utilisées. Elles permettent à la fondation de disposer de la trésorerie pour les investissements nécessaires à ses projets (hôpital de Pobè au Bénin par exemple). Elles peuvent également être mobilisées pour la réalisation des missions sociales, par l'octroi de prêts, ou par des prises de participation dans des sociétés coopératives d'intérêt collectif dont l'objet est similaire à celui de la fondation (Villages Vivants par exemple). Enfin, elles permettent de garantir les engagements budgétaires donnés aux partenaires publics et privés en début d'année, alors que les ressources correspondantes ne sont encore ni disponibles, ni même assurées. A fin 2019, elles représentent 7,3 M€ soit 10 mois de missions sociales. Elles sont gérées dans des actifs immobiliers et dans un fonds commun de placement.

LA FONDATION EN ACTIONS

● Soigner, éduquer, réinsérer

La Fondation agit :

- par des actions de long terme, avec un soutien fidèle à de nombreux partenaires de terrain, au premier lieu desquels les ministères de la santé qui définissent les programmes nationaux lèpre et Buruli des Etats,
- et le démarrage de nouveaux projets à fort impact social.



Pays	Projets « SOIGNER »	Projets « ÉDQUER »	Projets « RÉINSÉRER »	TOTAL PROJETS
AFRIQUE	85	30	1	116
MOYEN-ORIENT	9	23	21	53
EXTRÊME-ORIENT	10	2	2	14
FRANCE	-	9	45	54

Avec ces projets, l'action est complétée :

- Par l'intermédiaire de **fondations abritées** (8 projets « réinsérer »).
- Par le financement de **la recherche** (7 projets « soigner »).
- Par l'attribution de prix (2) et la formation (1)

Au total ce sont **255 projets soutenus en 2019 dans 25 pays dont la France** (112 « soigner », 65 « éduquer » et 78 « réinsérer »)

● Informer

Les bénévoles partout en France vont à la rencontre du grand public pour, à la suite de notre fondateur, maintenir éveillées les consciences et sensibiliser sur les succès obtenus et les actions que nous avons encore à mener. Dans les écoles, au travers d'événements organisés dans les villes et villages, en s'inscrivant dans des salons, des forums d'associations... le réseau des bénévoles de la fondation agit auprès du terrain pour diffuser et démontrer l'actualité du message de Raoul Follereau.

Parmi les publications de la fondation : la lettre d'information trimestrielle « Aider les autres à vivre » permet d'informer les lecteurs de nos projets, difficultés, succès et besoins. Au travers d'articles et reportages partout dans le monde, le lecteur a une bonne connaissance des projets et des partenaires agissant sur le terrain.

● Quelques projets phares entrepris en 2019



Recherche d'un nouveau traitement de la lèpre par prophylaxie (projet PEOPLE à Madagascar).



Construction de l'école municipale à Qaraqosh, en Irak.



Soutien d'un centre pour jeunes filles en détresses à Dédougou, Burkina Faso.



Signature d'un accord avec Village Vivants nous permettant d'accompagner des personnes précaires porteuses de projets dans les zones rurales en France.

Retrouvez toutes les informations sur notre site : www.raoul-follereau.org



Organisme faisant appel à la générosité du public, la Fondation Raoul Follereau est tenue de présenter un compte d'emploi des ressources selon le format normalisé en 2009. Ce document ainsi que l'intégralité des comptes, dont sont tirées les informations financières de l'Essentiel, sont disponibles sur le site de la fondation : www.raoul-follereau.org et publiés sur le site du Journal Officiel : www.journal-officiel.gouv.fr. Ils peuvent être obtenus sur simple demande en s'adressant à la fondation par téléphone : **01 70 38 92 83**, ou par mail : donateurs@raoul-follereau.org ou par écrit.